



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 9 OCTOBRE 2014**

Présidence Mme Claudia PERRIN
Sont présents 39 Conseillères et Conseillers sur 57

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

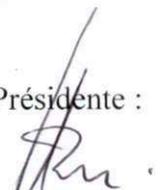
- vu le préavis municipal No 44/ 2014 adopté en séance de Municipalité du 1^{er} septembre 2014
« Eglise catholique du Bon Pasteur – Rénovation des installations de chauffage et de ventilation »
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. d'accepter le préavis municipal tel que présenté ;
2. d'accorder à la Municipalité le crédit de **CHF 31'420.60**, montant de la participation communale aux frais de rénovation des installations de chauffage et de ventilation de l'Eglise catholique du Bon Pasteur à Prilly ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles ;
4. d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de **10 ans**.

Ainsi délibéré en séance du 9 octobre 2014.

La Présidente :


Claudia PERRIN



La secrétaire :


Eliane CARNEVALE